



La Banderole du SNUipp-FSU devant le Rectorat ce matin !



Cliquez ici

adhérer en ligne ici

2018-2019 - Lettre du SNUipp-FSU n°39

Sommaire : Salaires, Ecole Fuont Cauda, Action Retraité-es, Carte scolaire, Cappei, détachement, Mairie de Nice, Initiative GFEN, Journée internationale des migrants, syndicalisation, retraites



Ecole Fuont Cauda à Nice (suites et fin...)

Le SNUipp-FSU obtient satisfaction sur toutes les revendications !

Hier midi nous étions à nouveau à l'école Fuont Cauda, à la demande des collègues, pour préparer l'audience de ce jour et organiser au mieux l'action.

A l'occasion de cette nouvelle rencontre, le SNUipp-FSU a été contacté au téléphone, "en direct", par Monsieur le Recteur de l'Académie qui s'est engagé à notre demande à publier un communiqué de presse pour indiquer le soutien et la confiance apportés à l'équipe.

- Chose faite et 1er acquis syndical.

Pour tenter d'apaiser les choses, le Rectorat sort enfin de son silence, poussé par nos contacts directs et la colère dans les écoles.

- Ce matin un rassemblement de solidarité avec l'école et de colère envers la réaction de l'administration a eu lieu !

Sous des trombes d'eau une centaine de collègues courageux sont venus soutenir l'intersyndicale (SNUipp-FSU, CGT et Se Unsa) reçue en audience par l'IA.

Après une prise de parole du SNUipp-FSU devant les manifestant-es l'audience a débuté en présence de l'Inspecteur d'Académie, la Secrétaire générale, l'IA adjoint et l'IEN de la circonscription.

Au bout de 2 heures de discussion nous avons pu débouché sur des avancées décisives : LIRE le relevé de conclusions: [ICI](#)

- aucune sanction ne sera prononcée contre les collègues de Fuont Cauda

- un message de l'IA adressé à toutes les écoles, affirmant sa confiance aux collègues et notamment ceux de Fuont Cauda

- la venue de l'IEN à l'école pour rencontrer les parents d'élèves à l'initiative de la mise en cause des collègues et de la directrice

- une réflexion en conseil d'IEN sur le climat scolaire

Avec le démenti du Recteur et ces 4 acquis c'est l'ensemble des revendications qui sont satisfaites !

**Dans ces conditions les organisations syndicales
SNUipp-FSU, CGT, Se Unsa, FO**

ont décidé de lever le mot d'ordre de grève du JEUDI 20 décembre.

En effet nous avons obtenu ce pour quoi nous nous battions même si la réaction de l'administration a été tardive.

- Le mot d'ordre est levé avec l'aval" des collègues de Fuon Cauda suite à l'audience de ce matin et il ne s'agit pas non plus de faire perdre une journée de salaire aux collègues d'autant que nous risquons d'en faire usage en Janvier pour la carte scolaire ou pour défendre nos salaires, nos retraites ...

- Nous avons du attendre presque 16 h pour l'annoncer aux collègues car nous attendions un écrit officiel de l'IA et des engagements et cet écrit est arrivé tardivement.

- Ce n'est qu'une intention de grève qui a été formulée : Pour demain, les collègues peuvent donc être à l'école à 8h20. Bien sûr si certains élèves se présentaient il faudrait dès lors les accueillir.

Voilà une action syndicale efficace où le SNUipp-FSU a joué un rôle moteur: organisation des rassemblements et déclaration en préfecture, demandes d'audiences, contacts téléphoniques directs avec l'IA et le Recteur, présence auprès de l'équipe, contacts avec la presse.

Hic dans cette action : l'attitude lamentable du SNALC. Ce syndicat minoritaire se targue sur son site d'avoir obtenu la protection juridique pour une collègue. C'est une procédure automatique.

De plus ce syndicat n'est intervenu en rien dans l'envoi du démenti du recteur à la presse. L'envoi a été déclenché par l'appel téléphonique du recteur au SNUipp-FSU. Cet appel a eu lieu devant tous les collègues de Fuont cauda. Pour info ce syndicat n'appelait ni au rassemblement, ni à la grève !



Un coup de pouce pour nos salaires !

Avec le SNUipp-FSU, j'envoie un e-mail au ministre

Nous avons bien écouté le président de la République dans son allocution télévisée. Il a évoqué des "solutions" pour améliorer le pouvoir d'achat souhaitant ainsi répondre à une grande partie de la population pour qui les fins de mois sont difficiles. En tant que premier employeur de France, l'Etat ne devrait-il pas donner l'exemple ?

J'envoie le mail ici

Argumentaire ici



18 décembre, les retraité-s à nouveau dans la rue !

Dans son intervention du 10 décembre, le Président de la République a confirmé la politique qu'il met en œuvre depuis 18 mois notamment celle concernant les retraité-es : gel des pensions en 2018 maintenu, indexation des pensions et retraites non rétablie... Tous les retraité-es continueront donc à perdre du pouvoir d'achat.

La suppression de l'augmentation de 1,7 point de la CSG ne concernera qu'une partie des retraité-es. En effet, ceux qui, en raison de leur faible pension en étaient déjà exonérés ou relevaient du taux réduit de 3,8%, et ceux qui perçoivent des pensions supérieures à 2 000 €, ne verront pas d'amélioration, y compris les retraité-es les plus pauvres. Et la formule du Président : « Pour ceux qui touchent moins de 2 000 euros par mois, nous annulerons en 2019 la hausse de CSG subie cette année » ne dit pas qu'en fait le calcul se fait sur la base du revenu fiscal de référence ce qui du coup ne concernera pas tous les retraité-es en dessous de 2000 euros...

A ce jour, aucune réponse n'est faite aux demandes d'audience renouvelées depuis plus d'un an par le groupe des 9 des retraité-es.

La colère des retraité-es demeure devant le refus du Président de répondre à leurs revendications.

Avec la FSU, ils poursuivront leurs actions pour obtenir la suppression de la hausse de la CSG pour tous les retraité-es et le retour de l'indexation des pensions sur les prix dès le 1er janvier 2019 (1,7 % et non 0,3%), première étape à une indexation sur les salaires.



Carte scolaire 2019 : fiches de suivi syndical

Quelle que soit la situation de votre école : effectifs élevés légitimant une demande d'ouverture, baisse démographique avec risque de fermeture, école en éducation prioritaire avec le dédoublement des CP/CE1, etc., un seul outil pour soutenir les revendications légitimes en matière de carte scolaire : la fiche de suivi syndical du SNUipp-FSU 06 !

Dans l'attente de la dotation en postes de l'Académie, le SNUipp-FSU vous propose de préparer avec détermination la carte scolaire 2019.

Pour ce faire, complétez la fiche de suivi syndical correspondant à la situation de votre école.

La session 2019 de la carte scolaire départementale risque d'être particulièrement difficile, toujours marquée par la fin du dédoublement des CE1 à faire en REP avec une dotation nationale insuffisante (2500 créations pour 4000 postes à consommer) et en trompe l'oeil puisque la dotation du 1er degré se fait au détriment du second degré (2600 postes perdus alors que la hausse démographique se renforce au collège) et des personnels administratifs (400 suppressions de postes).

Les moyens ne sont donc pas disponibles pour mener les chantiers indispensables à l'amélioration des conditions de travail des professeur-es d'école et favorables à la réussite de tous les élèves :

+ généralisation de la baisse des effectifs ; **le SNUipp-FSU maintient sa campagne nationale pour obtenir #PasPlusde25 par classe et #PasPlusde20 en Education Prioritaire et en classes multi-niveaux.**

+ reconstruction des RASED, redéploiement des moyens de remplacement permettant de pourvoir aux absences et de remettre en place une formation continue digne de ce nom,

+ développement du "Plus de Maîtres que de Classes" et de la scolarisation des moins de trois ans dans les secteurs où les besoins sont évidents,

+ amélioration du régime de décharge des directions, impactées par la suppression de l'aide administrative, etc.

Plus que jamais, pour peser sur l'administration, réclamer les moyens nécessaires à une répartition équitable, renforcez l'action des élu-es du SNUipp-FSU 06 en leur confiant des éléments détaillés concernant votre école.

Notre délégation en instance "carte scolaire": 7 élu-e-s sur 10.

Le groupe de travail "carte scolaire" devraient se tenir le 30 JANVIER avec le CTSD prévu le 6 FEVRIER

Cliquez ici pour télécharger les fiches de suivi syndical



DERNIERE MINUTE !

La dotation académique vient de "tomber". En nette baisse !!

38 postes contre 59 l'an dernier

La carte scolaire s'annonce "saignante" !



Circulaire IA / SAISIE des HSE

janvier à juin 2019

Attention aux dates de saisie !

ICI : <http://06.snuipp.fr/spip.php?article6790>



CAPPEI Session 2019

OUVERTURE du registre des inscriptions pour s'inscrire à l'examen

DU lundi 17 décembre 2018 au vendredi 25 janvier 2019.

Inscriptions uniquement en ligne.

Imprimer le formulaire renseigné avant de valider car aucun accusé de réception ne sera transmis.

Tout est **ICI**



Détachement dans le corps des personnels enseignants du 1er et second degrés, d'éducation et des psychologues de l'éducation nationale

Le BO et la circulaire de l'IA sont parus.

POUR les collègues titulaires du 1er degré, dossiers de candidature à envoyer aux circonscriptions pour avis de l'IEN

- pour le vendredi 25 janvier 2019 dernier délai
- COPIE au SNUipp-FSU pour suivi

Tout est ICI



Le SNUipp-FSU a demandé une audience à la mairie de Nice

N'hésitez pas à nous saisir de tout problème afin que puissions présenter vos doléances !



Les Rencontres nationales du Groupe français d'éducation nouvelle "Pour que la maternelle fasse école" tiennent leur onzième édition le 26 janvier à la Bourse du travail. Une journée dense pour réfléchir le métier et les partenariats. Inscriptions en ligne sur le site du GFEN.

Enseigner à l'école maternelle, penser le métier et les partenariats. Tels sont les fils rouges des 11^e Rencontres nationales du GFEN qui se tiendront le samedi 26 janvier à la Bourse du travail de Paris avec une nouvelle fois un programme riche.

Des conférences, dont celle de Serge Thomazet, "Enseigner, travailler ensemble, les dilemmes du métier" et Marie Thoullec-Théry, "Travailler ensemble entre enseignants" mais aussi de nombreux ateliers de pratique de classe et de réflexion sur le lien avec les familles ou les professionnels de la petite enfance.

Le programme complet et les inscriptions ici



Journée internationale des migrants

À l'occasion du 18 décembre, journée internationale des migrants, le SNUipp-FSU a rappelé que **tous les enfants ont droit à l'éducation, au logement, à la santé, à la sécurité et aux loisirs**. Il a invité les enseignantes et les enseignants des écoles à participer aux initiatives organisées dans le cadre de cette journée.

Lire la suite ICI



Il faut maintenant transformer l'essai par une syndicalisation massive au SNUipp-FSU.

La syndicalisation est la première action militante qui permet à chacun de se sentir moins seul dans l'exercice du métier, dans l'expression de ses convictions et dans la défense de ses droits. Plus que jamais nous avons besoin d'être nombreux et solidaires.

En renforçant le mouvement syndical par votre adhésion , vous donnerez du temps et des moyens nécessaires au travail de consultation, d'information que nous mettons à la disposition de tous. Vous permettrez une meilleure défense de vos droits . Vous lui donnerez aussi la possibilité de mener les luttes à venir au niveau nécessaire pour des avancées significatives. Alors plus d'hésitation!

Pour se syndiquer c'est ici !



CALCULEZ votre retraite: <http://www.snuipp.fr/Calculez-votre-retraite,10078>

PROLONGER SON ACTIVITÉ APRÈS LA LIMITE D'ÂGE : ATTENTION !

Pour les ex-instits devenus PE (avec au moins 15 ans de service d'instituteurs, conserver "le bénéfice de la limite d'âge"(60 à 62 ans selon la date de naissance) des actifs pour le calcul de leur pension est important. En cas de carrière incomplète et donc de possible décote, cela permet de bénéficier de l'âge d'annulation de la décote des actifs et non de celui des sédentaires, ce qui est plus avantageux. Il faut formuler sa demande auprès de l'IA au moins 6 mois avant d'atteindre la limite d'âge.

Lire la suite et modèle de lettre



SNUipp FSU Alpes Maritimes sur Facebook

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice
Tél : 04 92 00 02 00 - Fax : 04 93 35 75 52

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail :

http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos